

**LA PLACE DE L'ENFANT
DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE SENEGALAISE**

**Par RAPHAEL NDIAYE.
EDEV , 1989**

Dans le contexte de la société moderne où nous vivons, il n'est pas inutile de rappeler une certaine permanence de la société traditionnelle dont nous sommes issus. Celle-ci continue d'exister et nous offre quotidiennement un cadre axiologique de référence, malgré la forte déstabilisation dont elle est l'objet. Elle continue d'informer le présent et dans de nombreux secteurs, les réponses qu'elle a conçues et apportées à des difficultés diverses peuvent s'avérer encore aujourd'hui pertinentes et opérationnelles.

L'intérêt manifesté à l'enfant, notamment à travers la convention sur les droits de l'enfant, considérée comme un outil de promotion de celui-ci, ne trouve sans doute pas une table rase par rapport à notre contexte social et historique. Une société qui a bravé les âges et leurs affres, l'histoire et ses vicissitudes combien nombreuses pour l'Afrique, et tant d'autres écueils dont elle a jusqu'ici assez bien triomphé, est une société positive à l'endroit de la vie dont l'enfant est l'un des premiers symboles.

Comment cependant épuiser un sujet tel que le nôtre dans un exposé introductif, en l'envisageant au regard de l'ensemble de l'espace sénégalais, où des spécificités ethno-culturelles diverses cohabitent, tendant certes à composer une grande synthèse nationale mais dont on a jusqu'ici une inégale maîtrise ? Il est évident qu'autant l'extension du sujet eu égard à la profondeur du champ historique, à la diversité ethno-culturelle de notre pays et à son étendue géographique..., nous imposent de procéder à des choix. Qu'on nous pardonne l'orientation de ces derniers si les réponses qu'ils apportent étaient différentes des attentes des uns et des autres.

I - APPROCHE SEQUENTIELLE

A - PREMIERE SEQUENTIALISATION : LES AGES HISTORIQUES

Il est question dans le libellé de notre sujet de la société traditionnelle. Aux yeux de beaucoup une telle société est caractérisée par le peu ou le manque de mobilité, la reproduction des modèles ancestraux antérieurement élaborés, une certaine permanence dans les idéaux et les structures ou les institutions mise en place. C'est comme si l'on pouvait sans dommage s'installer dans la synchronie, et considérer que telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, la société traditionnelle est suffisamment fidèle à ce qu'elle a été au cours des âges. Si tel était le cas, il nous suffirait d'étudier cette société aujourd'hui pour en inférer que nous l'avons décryptée tout au long des âges.

Il est certes difficile de soutenir une telle approche et pourtant nous avons peu de repères pour une approche diachronique. En effet quelle séquentialisation mettre en oeuvre pour distinguer

des périodes pertinentes au cours de l'évolution de cette société à travers les âges ? Comment découper la durée sociale et culturelle, économique et politique ?

Certes sur le plan politique les études des historiens nous donnent certains éléments encore que ces éléments aient besoin d'être approfondis et affinés, étant marqués en particulier d'une faiblesse certaine au plan de la chronologie. Par ailleurs, il n'est pas évident qu'on peut plaquer sur le plan social, culturel et économique les repères politiques mis en évidence par les historiens.

Les recherches sur nos sociétés, du point de vue d'une approche diachronique sont très peu développées et ceci est regrettable. Les romanciers nous ont produit peu de romans de type historique avec une reproduction fidèle parce que documentée de la vie du passé.

Certaines recherches en matière de littérature orale révèlent quelques données intéressantes. Ainsi l'ouvrage de Lilyan KESTELOU et Bassirou DIENG viennent de publier récemment et qui a pour titre: "Du tiedo au talibe" (1989) permet de voir comment se manifestent, à partir des contes de la société wolof, recueillis et décryptés par ces chercheurs, la double présence souvent conflictuelle des valeurs de l'Islam et des valeurs tiédo; Il s'agit là d'indications intéressantes pouvant être prises en compte dans une analyse diachronique de nos sociétés afin d'arriver précisément à une séquentialisation fondée et pertinente. L'on nous pardonnera, du fait du manque de repères suffisants, de n'avoir pu établir dans cet exposé les séquences pertinentes pour analyser la situation de l'enfant à travers les âges. Autrement dit, nous allons procéder essentiellement à une interrogation des données synchroniques en espérant qu'elles auront assez de profondeur historique pour suggérer ce que furent nos sociétés dans leur approche de l'enfant.

B - DEUXIEME SEQUENTIALISATION : LES AGES DE L'ENFANCE.

Qu'est-ce qu'un enfant ? Comment ce mot français est-il compris dans nos langues et au travers des concepts élaborés par nos entités ethno-culturelles ? A quel contenu aboutissons-nous ?

Comment cet enfant se situe-t-il du point de vue de l'âge par rapport à la définition que donne de lui notre société moderne ?

La séquentialisation que nous proposons ici prend la vie de l'enfant depuis la période pré-natale jusqu'à la majorité sociale, définie par la tradition et marquée par les rites de passage. Nous avons subdivisé cette période de la vie de l'enfant en trois parties.

1. Naissance et avant.
2. Petite enfance.

3. Moyenne et grande enfance et rites de passage.

II - NAISSANCE ET AVANT

1 - A la quête de la vie.

Nos cultures sont assez unanimes à reconnaître que la vie est une valeur suprême à laquelle il faut nous attacher avec force et que nous sachions donner avec profusion. Que de souhaits pour que nous ayons longue vie et pour que notre vie soit intense et bien remplie !

La pensée africaine profonde donne une telle place à la vie qu'elle envisage le réel, principalement sous l'angle de la vie et notamment sous la forme d'une énergie vitale, d'une force vitale...

L'on pourrait dire que l'homme ne vaut que par les dons de vie qu'il opère. Ceci vaut surtout pour la femme symbole et pourvoyeuse de vie !

Que de traditions illustrent ce fait en soulignant que celui qui enfante ne meurt pas, même lorsqu'il a disparu alors qu'au contraire, est à plaindre celui qui n'a pas eu d'enfants ! On conçoit dès lors que nos cultures se préoccupent particulièrement de la fécondité et organisent des rites pour la garantir, en la faisant retrouver lorsqu'on l'a perdue, et en la faisant acquérir quand on ne l'a pas expérimentée. La nécessaire garantie de cette fécondité conduit certaines populations comme les Bassari du Sénégal Oriental par exemple, à valoriser avant le mariage, non pas la virginité mais la capacité pour la jeune fille à concevoir, pour que le futur mari sache qu'il n'épousera pas une femme stérile. La recherche de la fécondité se traduit par des pratiques diverses qu'on pourrait dire "informelles", mais se formalise également à travers des rites de fécondité.

En Pays diola, le "kañalen" est l'un de ces rites, organisé pour les femmes stériles ou supposées telles, et celles qui perdent leurs enfants en bas âge. Le rite consiste notamment à se faire baptiser dans une autre famille que la famille d'origine, pour échapper aux effets supposés néfastes des esprits tutélaires de cette dernière, et retrouver sa fécondité ou garder ses enfants. On donne à la femme un nom à valeur cathartique, visant en particulier à conjurer le sort. La force du rite est telle que l'intéressée perd complètement son identité antérieure par le fait du changement de nom, doublé très souvent du changement de domicile. De même, la femme se fait-elle reconnaître socialement par un habillement spécial, en particulier pendant certaines manifestations ; ainsi que par le port d'un bâton orné de perles et par une liberté de parole, caractérisée parfois par l'agressivité vis-à-vis de tous ceux dont elle pense ne pas être aimée.

La société bédik au Sénégal Oriental reproduit aussi le rite de fécondité des femmes mais en le liant à celui de la terre nourricière. Ici, le rite s'appelle "gamond" et s'organise à l'approche de

l'hivernage. La fécondité des femmes ne peut être séparée de celle de la terre , d'autant qu'ici comme chez d'autres populations sénégalaises et ouest-africaines - les Sérères, les Dogon notamment - la terre est femelle et reçoit de la part du ciel mâle la semence fécondante qu'est la pluie (1)

En pays dogon en particulier, le mythe de la création du monde, rapporté dans l'ouvrage de Marcel Griaule : « Dieu d'Eau », souligne que Amma le Dieu unique a créé la terre en jetant un boudin de glaise dans l'espace, lequel s'est étendu nord-sud et a un corps de femme et est femme. Son sexe est une fourmilière et son clitoris une termitière et c'est à cette femme que Amma le Dieu unique va s'unir pour démarrer le processus de la création sur la terre.

Ainsi donc en pays bedik le gamond est là pour garantir la fécondité des femmes et en même temps celle de la terre nourricière !

2 - Autour de la naissance

Voici donc la femme féconde, naturellement ou par le truchement des rites. La voici au terme de sa grossesse. La voici qui donne la vie. Passons sur les détails de l'accouchement en signalant cependant qu'autrefois le contact tellurique était nécessaire pour lier à jamais l'enfant à la terre.

Voici donc venu l'étranger. Il est frêle et dans de nombreuses cultures sénégalaises l'on considère que de multiples dangers le guettent. Il faut le protéger. Pourquoi donc ? Parce qu'on suppose que certains membres de la société lui sont hostiles et cherchent la première occasion pour le retourner au pays des ombres. D'autres dangers le guettent aussi venant de la surnature, de même guettent-ils la mère affaiblie par les couches.

Diverses protections seront mises en œuvre. En pays sérère notamment on tend un fil protecteur autour de la demeure où l'enfant et la mère se trouvent. Ce fil peut être une plante appelée *furutuut* (1). Ou bien suspend à l'entrée de la demeure un faisceau de végétaux protecteurs qui sont autant de symboles de vie car le végétal est le "symbole de la vitalité, du développement, le symbole de possibilités qui s'actualisent à partir de la graine, du germe"(2).

Le faisceau de végétaux protecteurs est constitué des éléments suivants :

- le *baan* (ptérocarpus erinaceus, Poiret) ou palissandre du Sénégal. Arbre dur, longiligne, à très faible nodosité, utilisé pour constituer le manche de nombreux instruments aratoires, il est symbole de solidité et de résistance et est censé éloigner les malfaiteurs invisibles ;

(1)

(1) *Ipoméa asarifolia* (DESROUSSEAU)

(2) In : "Symbolisme de la naissance et du baptême chrétien" par Abbé Léon Ndooffé DIOUF, 2e journée de recherche pour une théologie africaine, multig.

- le *muc* (peristrophe bicalyculata, Ness). Ce nom signifie en sérère "sauver ou être sauvé " et il est symbole de la vie sauve de l'enfant afin que celui-ci devienne plus tard mère ou père de famille, à l'image de la plante dont les colonies se développent avec profusion dans certains endroits où elles prospèrent ;

- le *nguŋ* guiera senegalensis, Lamark). Son nom dérive du mot "*xuud*" qui signifie durer longtemps, vivre longtemps. L'arbre est supposé avoir la faculté d'éloigner les esprits mauvais ainsi que les malfaiteurs occultes ;

- le *mbodaafod* (calotropis procera, Aiton). C'est l'arbre à soie qui contribue par les vertus qu'on lui attribue à chasser les malfaiteurs invisibles.

On peut adjoindre à ce faisceau protecteur des feuilles de *nguufoor* (caparis tomentosa, Lamark) - ou le câprier d'Afrique, qu'on éparpille tout autour de la demeure pour mieux garantir la sécurité occulte de l'accouchée et surtout du nouveau-né.

La protection sera complétée par l'existence d'un feu alimenté avec des bûches de *baan*. Le feu a vocation de purifier l'enfant, de régénérer la mère épuisée, de dérouter les malfaiteurs invisibles par sa fumée obscurcissante, de découvrir et de chasser ces mêmes malfaiteurs par la lumière qu'il répand. Il sera, pendant les huit jours de la réclusion, le rempart contre lequel on bute, le faisceau lumineux dont on fuit la trajectoire, la lumière répandue alentour qui découvre une activité inavouable qu'on ne réalise qu'à la faveur des ténèbres.

L'enfant devra être protégé contre lui-même. En effet, il est encore habité par le désir de retourner au monde d'où il vient si fraîchement, surtout si, comme on le pense, il a le pouvoir de naître et de mourir à volonté. C'est pourquoi d'autres pratiques contribueront à le protéger contre lui-même, en lui faisant perdre le chemin du monde des ancêtres ; en annihilant certaines vertus occultes ou d'extra-lucidité qu'il peut manifester dès le départ.

Qui est en effet cet enfant ? Est-il proche du monde des ancêtres ? Était-il un autre ancêtre ? Peut-être vient-il de ce monde des ancêtres. Peut-être est-il le lien entre notre monde et celui des ancêtres. Ceci fait dire à SENGHOR dans "Chants d'ombre" : "Que m'accompagnent koras et balafons : j'étais moi-même le grand-père de mon grand-père - J'étais son âme et son ascendance - Le chef de la maison d'Elissa du Gabou...".

A partir d'un ensemble de signes et symboles et d'un code d'interprétation, la mère peut savoir la personnalité de l'enfant qui l'habite. Ceci peut se manifester dès les moments où une âme en errance s'est introduite en son sein pour donner une dimension humaine aux transformations physiologiques qui en sont à leurs débuts, et qui manifestent qu'elle est tombée en grossesse.

Pendant la grossesse, des faits vécus peuvent constituer le gage de ces dons de l'enfant. L'Abbé Jacques SECK rapporte le cas de cette femme qu'il a lui-même connue : " J'ai mémoire aussi d'un autre cas. Celui de cette femme qui, lors de sa grossesse, se sentait "légère" la nuit

(comme si la grossesse disparaissait la nuit) mais retrouvait son état normal le jour. Elle ne savait trop que penser de cela. Or comme elle s'inquiétait de la chose, une matrone... qui était voyante et qui voyait chaque nuit se qui se passait lui vint en aide. Elle expliqua à la femme concernée que son tyid⁽¹⁾ était un boa qui sortait de son sein pour aller "brouter", chercher sa nourriture et qui revenait à l'aube dans le sein de la femme. Et notre vieille de conseiller à la jeune femme de prendre un mortier et lorsque, la nuit elle se sentait légère, de fermer la porte avec le mortier, l'orifice tourné vers l'extérieur, et de se recoucher paisiblement. Ce qu'elle fit. Cette nuit-là donc notre tyid boa sortit comme d'habitude du sein de la femme pour aller "brouter" puis revint à l'aube s'introduire dans le mortier, se croyant dans le sein de la femme. Peu après naquit un enfant et le boa disparut à jamais⁽²⁾.

Sur cet enfant tant désiré, sur cet enfant-ancêtre revenu parmi nous, ou prodige de la nature ou de la surnature, la société a veillé jusqu'au jour de sa sortie de case - généralement le huitième jour.

C'est à cette occasion que sa première socialisation va être opérée. Chez les Lébou, avec le rite du *bëkëtë*, retenons la phase au cours de laquelle l'enfant est par trois fois tendu à sa mère et par trois fois mis hors de portée de celle-ci. Lorsqu' enfin celle-ci l'accueille dans ses bras, elle atteste par là la reconnaissance des charges de la maternité et la société lui donne acte de cette reconnaissance et en retour l'investit comme la mère sociale de l'enfant.

A l'enfant on va donner un nom, expression verbale de la personne, au cours d'une cérémonie capitale. Ce nom va être une capitalisation d'un ensemble de qualités portées par des prédécesseurs dans la lignée. L'enfant aura ainsi charge de prolonger la lignée et d'être la réactualisation des qualités de cette ascendance. En portant le nom d'un ascendant, l'enfant, croit-on en milieu wolof et lébou, reprend sept qualités sur dix de cet ascendant. Le nom pourra aussi renforcer des alliances et permettre à l'enfant et à sa famille d'être reliés) des pôles sociaux importants. De même peut-il l'enraciner autrement dans la culture.

Le nom pourra se référer à des circonstances particulières : faits ayant marqué la grossesse, faits marquants au moment de l'accouchement, absence du père, événements historiques ou naturels... autant de données conjoncturelles qui seront ainsi fixées.

Ce nom pourra être un nom ordinal de naissance. En effet, certaines sociétés ont prévu une "bourse" de noms à donner aux enfants issus d'une même femme selon leur sexe et leur rang. Ainsi, la société poular a-t-elle les noms ordinaux de naissance suivants:⁽¹⁾

⁽¹⁾ Les Tyid ; d'après Jacques Ngondé SECK, sont des êtres qui veulent s'incarner ou des morts qui guettent l'occasion de se réincarner.

⁽²⁾ In "Note sur la naissance et le bat serers" par Jacques Ng. SECK, 2e journée de recherche pour une théologie africaine, 1971, multigr.

⁽¹⁾ A lire avec la valeur des graphes dans l'alphabet en langues nationales.

Garçons

1. Hamady
2. Samba
3. Demba
4. Yéro
5. Paate
6. Njobba
7. Delo

Filles

1. Sira
2. Koumba
3. Penda
4. Takko
5. Daado

En pays bassari, les noms ordinaux de naissance sont les suivants : (1)

Garçons

1. Cara
2. Tama
3. Kali
4. Endëxa
5. Yéra
6. Pata
7. Mami
8. Sabi

Filles

1. Cëra
2. Këma
3. Pena
4. Taki
5. Nâri
6. Mëtnan
7. Maca
8. Këmari
9. Yanou

A signaler que chaque nom ordinal de naissance bassari se développe sous d'autres formes. Ainsi, les huit noms masculins se développent-ils en trente-deux autres, tandis que pour les filles, au moins quarante-quatre noms développés sont identifiés.

D'autres populations dans l'espace sénégalais disposent du système des noms ordinaux de naissance. C'est le cas en particulier des Bambara pour lesquels nous avons pu retrouver trois noms ordinaux pour les garçons :(1)

1. Nji
2. Zan
3. Ngola

Le nom se donne aussi à partir des jours de la semaine.

(1) A lire avec la valeur des graphes dans l'alphabet langues nationales.

Il y a beaucoup d'autres types de noms qui traduisent le souci de voir l'enfant heureux et surtout vivant.

De ce point de vue on peut considérer le nom comme une parole bénéfique, la plus constante proférée à l'adresse de l'enfant. Ce nom peut en effet être classé comme une parole qui a charge d'exprimer une intentionnalité précise. Sa qualité sur le plan formel réside dans le fait qu'il condense avec adéquation et puissance un flot de paroles qui sont comme dites et redites chaque fois que l'enfant est appelé.

Sur le plan formel, de nombreux noms, notamment chez les Sérères, sont constitués de verbes substantivés.

On a ainsi :

Maad : assister à ..., demeurer encore, qui donne "*Maadaan*", celle qui est toujours présente.

"Mos" : être belle ou beau, qui donne "*Mosaan*", celle qui est belle.

"Somb" : trouver quelqu'un, noter la présence antérieure de quelqu'un, qui donne "*Sombel*", celui qui était là", dont la présence antérieure a été notée.

"Jeg", qui donne "*Jegaan*", "celui qui a, qui est comblé de biens"...

On voit que tous ces noms sont chargés d'un contenu positif à l'adresse de celui qui les porte. Dire *Jegaan*, c'est autant dire le "Comblé", que dire "Sois comblé". C'est aussi bien noter les biens dont *Jegaan* est comblé. Mais que de fois l'on appelle *Jegaan* dans sa vie ! Et alors qu'on y pense même pas, on renouvelle, à chaque appel le souhait de voir *Jegaan* comblé, à moins que celui-ci l'ayant déjà été, on constate le fait à sa satisfaction profonde.

Il existe une autre catégorie de noms-toujours chez les Sérères qui se présentent sous la forme de verbes conjugués au mode impératif. on a ces quelques exemples:

Maak : grandir, avancer en âge! *Maaki* : grandis !

Moof : rester, s'asseoir, *Moofi* : Reste !

Gay : faire paître un troupeau ; *Gayki* : Va faire paître le troupeau !, ce qui sous-entend qu'on est devenu grand.

Ñoow : vivre : *Ñoowi* : Vis !

Ces noms condensent une parole adressée directement à l'enfant. En le nommant ainsi, l'on traduit une situation où sa responsabilité est supposée engagée. Le nom qu'on lui attribue est un appel à l'existence adressée d'une façon directe et où se mêle l'ordre et la prière, mais où prière, mais où perce surtout l'épuisement et moral de la mère, disons même sa détresse.

C'est en réalité ces noms ne sont donnés qu'aux enfants nés d'une même femme, mais qui meurent toujours en bas âge. L'on imagine aisément la détresse de la mère lorsque physiquement épuisée par les accouchements répétés, elle se trouve sans soutien moral devant ces dons de vie renouvelés qui s'évanouissent, devant cet élan vital qu'elle espère voir se consolider et qui, chaque fois, s'abolit. Et c'est comme pour traduire sa détresse que la mère, par la bouche de la matrone qui nomme l'enfant, implore et ordonne : Grandis ! Reste ! Vis !

L'on peut comprendre tout à la fois : Grandis, je t'en supplie ! Grandis enfin ! Grandis, je te l'ordonne !

En s'adressant ainsi au nouveau-né, l'on suppose vraiment qu'il est au coeur du drame que vit la mère. Le fait de le prendre comme un interlocuteur qu'on supplie illustre tout le respect et la considération qu'on peut avoir pour lui. Il est peut-être l'ancêtre qui revient et cette simple possibilité lui donne une sorte d'ascendance sur les vivants. Par les signes qui ont marqué la grossesse, il peut apparaître aux yeux de beaucoup comme un vieillard à la tête pesante sous le poids de ses dons multiples et il semble savoir ce que les vivants peuvent faire pour le retenir dans leur existence. Il connaît leurs pratiques, il pourrait peut-être annihiler leur portée.

Il s'instaure alors une sorte de jeu de cache-cache car le nouveau-né se joue des pratiques vivants et ces derniers cherchent à le piéger pour le faire demeurer dans leur vie. C'est parce qu'on estime que ces pratiques ne suffisent pas à faire perdre à l'enfant son indécision, cet écartèlement entre deux mondes avec un pied dans le nôtre et l'autre pied dans le monde des ancêtres qu'on le supplie : Grandis ! Reste ! Vis !

Il faut souligner que face à l'enfant, la société n'a pas perdu toute confiance en elle et dans le pouvoir qu'elle a de faire voiler à celui-ci le chemin de l'Au-delà. Il y a toujours quelque vieille matrone à laquelle on peut faire appel dès que l'enfant manifeste l'étendue de ses dons alors qu'il est encore dans le ventre de sa mère.

Ainsi en est-il de cet enfant dont l'Abbé Jacques SECK a conté l'histoire.

S'étant révélé comme un prodige dès la période de la grossesse ou à partir de la naissance, l'enfant appelle une réplique de la part des vivants. En vertu de cette réplique qui, plus d'une fois a montré la connaissance des matrones face au nouveau-né, on comprend que le prénom délivré ait aussi la dimension d'un ordre péremptoire : Grandis ! Reste ! Vis !

*

* *

Il est des catégories de prénoms où l'on s'adresse à des puissances de mort. On peut retenir ici celui de *Wuusel* et *Mbaasio*.

Wuusel veut dire "l'Épargné". Il est dérivé du verbe *wuus* qui signifie épargner. En réalité il se développe comme une phrase qui est la suivante : "*Fat a wuusel*" : Il faut qu'il soit épargné", ou simplement : "Qu'il soit épargné".

La forme indirecte de l'énoncé ne permet pas de déterminer la source du danger. L'on ne sait qui tient entre ses mains la vie de l'enfant et dont le prénom doit obtenir qu'il l'épargne.

L'on ne sait non plus ce qui fonde la possession de ce pouvoir de vie ou de mort. Est-ce la méchanceté de l'être qui a ce pouvoir ou bien est-ce parce que des engagements contraignants ont été contactés auprès de lui et qui n'ont pas été respectés ? S'agit-il d'interdits enfreints ?

Par ce prénom et ceux qui lui ressemblent, les vivants manifestent une espèce d'impuissance devant l'immense douleur que leur cause le cycle infernal des accouchements-enterréments. C'est pourquoi ce prénom nous apparaît comme une supplique fervente adressée aux puissances qui donnent la mort.

Peut-être est-ce aussi pour comprendre toutes celles-ci dans une unique prière que la phrase sérieuse est indirecte, d'où le prénom est extrait.

Avec le second prénom - *Mbaasio* - on peut déterminer un nombre plus important d'éléments à prendre en compte.

Le prénom est issu du verbe *Waas* : "Laisser", "Ne pas toucher à ...", conjugué à la deuxième personne du pluriel de l'impératif présent. *Mbaasio* signifie donc : "Laissez-le", "Ne vous en prenez pas à lui" !

La puissance pourvoyeuse de mort est peut-être une coalition d'éléments individuels qui justifieraient l'emploi du pluriel. Il pourrait s'agir aussi de multiples sources de dangers individualisées et indépendantes les unes des autres et à neutraliser chacune de son côté.

D'autre part, au contraire de *Wuusel*, *Mbaasio* ne constitue pas une prière fervente, c'est plutôt un ordre péremptoire : Laissez-le ! Ne le touchez pas ! Ne vous en prenez pas à ... Le ton et la forme du verbe suppose au moins une double réalité :

- celui qui ordonne en a les prérogatives et une puissance qui fonde la hauteur du ton ;
- ceux à qui on ordonne sont susceptibles de recevoir des ordres des humains compte tenu de leur nature, de leur rang et des limites de leur autorité ou de leur pouvoir.

Il faut croire , compte tenu de tous ces éléments, que ce n'est pas Roog Seen, le Dieu Suprême et Maître de toutes choses, qui serait ce pourvoyeur de mort, d'autant que la forme pluriel du prénom exclut toute possibilité de référence à lui. S'agit-il alors des ancêtres auxquels la tante paternelle donnerait par le canal du prénom un tel ordre ? Il faudrait souligner ici le caractère inhabituel d'un tel langage lorsqu'on s'adresse aux ancêtres.

Chaque appel de Mbaasio est aussi l'affirmation indirecte qu'on peut démasquer les méchants et les anéantir peut-être.

*
* *

Les prénoms d'une dernière catégorie affirment, au niveau d'une première lecture, le contraire de ce qu'ils souhaitent. Ils disent la mort, le rejet de l'enfant, le manque d'intérêt vis-à-vis de lui, le dédain même, lorsqu'ils ont fonction de faire que l'enfant vive et reste avec nous.

C'est que l'enfant est soupçonné d'être une personne surdouée, un être prodige qui, grâce à ses pouvoirs, se joue, espiègle, des vivants en s'amusant à naître et à trépasser à loisir.

Cette expérience pénible de l'enfant-prodige est très communément partagée au niveau des entités ethniques du Sénégal. A travers les noms attribués à celui-ci, on peut retrouver cette conception chez les Sérères, les mandika, les Soninké, les Poular...

Chez les Diola, on peut appeler cet enfant *Laloowut* : "Je ne pense pas qu'il vivra".

Chez les Mandika : *Suntukuj* : "La Poubelle", *Mallafi* : "Je n'en veux pas".

Chez les Poular : *Gañaado* : "Celui qu'on hait" ; *Ala Jiido* : "Nul n' en veut" ; *Gedaado* : "Celui dont on ne veut plus" ; *Ala Indé* : "qui n'a pas de nom"; *Cowaado* : "Dont on ne prononce pas le nom".

Chez les Soninké : *Majigi* : "Je n'y crois pas".

Chez les Sérères : *Gaskel* " qu'on l'enterre";
Hayar : "qui ne se fatigue pas de mourir " ;
Honik : "qui va mourir".

Chez les Wolof : *Ken Bugul* : "Nul n'en veut ",
Amul Yaakaar : "Il n'y a pas d'espoir qu'il vive" : *Sagar* : "Chiffon".

Ces noms qui ont vocation de conjurer le sort en exprimant une intentionnalité immédiate contraire de celle profonde qu'ils visent, peuvent être complétés par une démarche faite à l'endroit de l'enfant. Celle-ci est rapportée par Jacques Seck et nous situe en pays sérère.

Voici la description que cet auteur en donne.

"Une autre solution consiste à prendre le nouveau-né; à le porter hors du village et à faire semblant de l'abandonner là-bas. Il y a évidemment un homme déjà prévenu et qui est caché non loin de là pour ramasser l'abandonné après le départ de ceux qui sont venus le jeter (vous voyez qu'il est boudé d'où le nom Mbode). L'homme donc sort de sa cachette, ramasse le nouveau-né et revient au village triomphalement en disant qu'il vient de ramasser un enfant et le donnera à toute femme qui veut être mère pour lui. On le prie de le donner à telle femme (la mère) qui désire ardemment avoir un enfant. L'homme lui fait don de l'enfant trouvé. Tous les enfants des maisons voisines sont là qui crient sur l'enfant, qui crachent sur lui, qui se moquent de lui à qui mieux mieux. Quelques adultes participent à l'humiliation de l'enfant exposé à la risée publique. Il s'agit de l'humilier pour qu'il cesse de jouer son mauvais jeu, qu'il perde le chemin de l'au-delà et ne tourmente plus sa pauvre mère. Après cela, on le met dans un panier, puis on le promène à travers le village, on l'expose comme une marchandise dans chaque carré. Ici on le bénit, là on le hue, plus loin on se laisse apitoyer à son sujet. On lui fait des cadeaux comme pour racheter sa vie, comme pour lui faire plaisir afin qu'il reste parmi nous"⁽¹⁾.

Notons enfin que lorsqu'on soupçonne un enfant d'être de cette catégorie de nouveaux-nés qui naissent de la même femme et meurent après chaque naissance, on peut faire une marque sur la dépouille mortelle du nouveau-né, peu avant son enterrement. Celui-ci, à une nouvelle naissance, portera cette marque faite au doigt, au sexe ou sur d'autres parties du corps suffisamment discrètes.

Cette marque découvre l'enfant et permet de le neutraliser afin qu'il reste parmi nous.

Nous pouvons noter à travers ces quelques développements toute la valeur attachée à la vie et à l'enfant. Que de tensions, d'inquiétudes, de combats menés en silence pendant des nuits ! Que de gens veillent, l'œil aux aguets, autour de l'enfant et de la mère ! Que de subtiles démarches, qui, par le truchement de l'expression verbale qu'est le nom, contribuent à garder l'enfant parmi nous en lui voilant malgré lui les chemins qui mènent vers l'au-delà.

III - LA PETITE ENFANCE

⁽¹⁾ Après lecture de ce texte, j'ai rencontré l'abbé Jacques SECK le 20.1.1980 à la Cathédrale de Dakar. Il m'a confirmé qu'il s'agissait d'un événement dont il a été témoin dans son propre village - Palmarin et que le bébé abandonné est devenu aujourd'hui un adulte bien portant.

On peut la situer grosso modo entre 2 et 5-7 ans⁽¹⁾. C'est l'âge de l'enfance attachante pendant laquelle le jeune être est un centre d'intérêt pour les parents, les grands-parents, les frères et soeurs, les tantes et autres, en somme la grande famille.

Au seuil de cette période l'enfant sait déjà marcher et commence même à manipuler la parole. Il émerveillera ici selon son éveil précoce et ultérieurement à travers les questions qu'il pourra poser à son entourage. Ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est le rôle que les grands-parents vont jouer dès cet âge. Le petit enfant est l'époux de grand-mère ou l'épouse de grand-père qui le gâtent l'un et l'autre, seulement par des cadeaux, mais surtout par une attention soutenue à son désir d'expression ; qui lui témoignent une grande patience lorsque les occupations professionnelles ne permettent pas au père et à la mère d'être disponibles et attentionnés. Ils lui permettent de découvrir le monde par les récits qu'ils lui font ; puis par toute une série de contes appelés du reste "contes de nourrice". ; par l'apprentissage de la récitation de généalogie tant du côté du père que de la mère afin que l'enfant, non seulement apprenne à se situer socialement, mais développe par la même occasion les capacités de sa mémoire. Ils lui apprennent aussi des jeux oraux ayant la même fonction de développement de la mémoire ainsi qu'une meilleure maîtrise de la parole et qui sont souvent combinés à une gestuelle appropriée.

C'est aussi et surtout la période où l'enfant connaît l'apprentissage de l'expression corporelle, ainsi que celui du rythme et de la mélodie. En effet, grand-mère surtout et les tantes feront danser l'enfant sur de simples battements de mains, lui chanteront des chansons, des berceuses certes mais d'autres chansons aussi, composées par elles selon leur inspiration, leur espoir ou leur souhait de voir l'enfant grandir et connaître une vie positivement remplie. C'est aussi une manière pour elles de l'introduire dans l'univers et le patrimoine mélodiques de la culture.

Bien d'autres faits marquent cette période de la vie de l'enfant. Il serait aussi du plus grand intérêt d'identifier tous les types de jeux oraux, gestuels ou autres qui ont cours pendant cette période, les types de relations qui contribuent à socialiser l'enfant, lui permettent à la fois de se relier aux différents membres de sa famille ainsi qu'à sa petite classe d'âge; la musique à travers les rythmes, les paroles et les mélodies mises en oeuvre et en oeuvre et en rapport avec le développement de l'enfant, tous les éléments dont nous notons l'absence dans les écoles maternelles parce que précisément ces données n'ont pas fait l'objet d'études suffisantes et d'un réinvestissement de ce potentiel au niveau de nos structures modernes d'éducation préscolaires.

⁽¹⁾ Les psychologues spécialistes du développement de l'enfant ont bien étudié tous les stades d'évolution de celui-ci. Il va sans dire que cette démarche ne se réfère pas à ce découpage mais essaie de comprendre l'évolution de l'enfant à travers nos sociétés traditionnelles et les faits marquants de cette évolution. C'est à ce contexte que tente de se référer le découpage proposé ici.

La Semaine Nationale de l'Enfance, si elle doit être une institution pérenne, devrait probablement à ce niveau, définir des thèmes de recherches par rapport à la petite enfance ainsi qu'une stratégie de réinvestissement à travers l'école et le préscolaire en particulier, des données qualitatives que cette recherche aura permis d'identifier.

IV - ENFANCE INTERMEDIAIRE ET GRANDE ENFANCE

On peut situer cette séquence de la vie de l'enfant entre l'âge de 5-7 ans et celui de la puberté où commencent les rites de passage.

C'est la période essentielle de l'apprentissage de la responsabilité. L'enfant est jugé savoir distinguer le bien du mal, les conduites positives de celles qui sont négatives; identifier les normes qui guident le comportement social et être comptable déjà de ses faits et gestes. Cette période est essentielle pour sa socialisation et celle-ci va se faire dans deux directions. D'abord par rapport aux parents et à la famille d'une façon plus large, et aussi par rapport à sa classe d'âge. C'est donc à la fois une socialisation verticale et horizontale.

Au niveau des parents, la socialisation va se faire principalement par une participation aux travaux des adultes. L'enfant accompagnera son père dans diverses activités : pêche, champs, pâturages, artisanat...), ou sa mère au niveau de ses activités ménagères ou autres.

Au champs par exemple, l'enfant apprendra auprès de son père à identifier les divers éléments de la flore : caractéristiques, utilisations, cycles végétatifs etc.) , à identifier aussi la faune, les types de sol, les instruments aratoires ,les techniques de travail, etc.

Il n'y a pas jusqu'aux signes météorologiques annonçant la pluie , les messages bénéfiques ou maléfiques perçus à travers telle ou telle donnée, tel ou tel chant d'oiseaux qui ne sont appris à l'enfant sur le vif. C'est certainement l'une des meilleures écoles d'apprentissage de la vie à travers nombre de ses dimensions, et de connaissance approfondie de son environnement propre. C'est déjà à ce niveau qu'on reconnaît la marque des parents , que le fils prend déjà les insignes de la fonction du père, le style de travail qui le fait distinguer parmi d'autres...La littérature orale nous donne ici beaucoup de références à travers lesquelles nous sentons le père initier le fils au travail en lui imprimant la marque de sa vaillance.

Nous retrouvons la même démarche par rapport à d'autres secteurs d'activité. Camara Laye nous le montre par exemple à travers "l'Enfant noir" mais autant le pêcheur lébou que le berger peut peuvent nous donner les signes de cette éducation délivrée à l'enfant et dont le père est comptable.

Une autre orientation de la socialisation nous situe au niveau horizontal. C'est l'enfant dans sa classe d'âge. D'abord avec ceux qui sont du même sexe que lui et qui partagent avec lui bon nombre de ses occupations. Quelquefois l'enfant est en compagnie de ceux du sexe opposé lorsque certaines activités les regroupent. Cette socialisation passe beaucoup par des jeux de rôles exécutés à la place du quartier, du village sous l'oeil vigilant mais distant des adultes qui permettent ainsi aux enfants de s'exprimer avec une relative grande liberté. Cela se passe aussi hors du village dans l'espace de la "brousse" où les enfants apprennent à jouer leurs rôles comme des adultes en toute autonomie ou en toute responsabilité.

Signalons parmi ces occupations quelques unes comme la lutte traditionnelle, la chasse, la pêche, la garde des troupeaux, etc.

Au niveau de certaines sociétés, la société sérère de la Petite-Côte par exemple, les enfants, à cet âge pouvaient cultiver le champ d'un tiers moyennant rémunération pour organiser par la suite des festivités au centre desquelles se trouvait un repas communiel et des séances de danses.

En pays bambara, la société a créé une institution d'éducation et d'encadrement au bénéfice des enfants non encore initiés et appelés Bilakoro. Il s'agit de la société Ndomo qui vise, nous dit Dominique ZAHAN, la connaissance de soi et qui, par la conscience qu'il donne à l'enfant de sa propre humanité, déblaie sa route vers le savoir "cf. "Le Ndomo, le Korè", page 20).

Cet âge est aussi celui de l'apprentissage des subtilités ou des enjeux du langage avec la récitation de contrepèteries qui visent à la fois à savoir articuler correctement et à se rendre compte que la place d'un mot dans un énoncé donné n'est pas fortuite, et de ne pas l'observer de conduire l'enfant à s'adresser des insultes lui-même. A ce titre, on a les trois exemples sérères suivants dont les deux premiers visent uniquement la capacité articulatoire, tandis que le troisième ajoute la possibilité d'une auto-insulte en cas de mauvais ordonnancement des termes de l'énoncé.

1. *Deg nex d'uum*

1. Découper un morceau, l'avalier

2. *Deg nex y'ax*

2. Découper un morceau, le mâcher

1. *A padat a d'ak*

1. deux figues

Troisième exemple :

- | | |
|---|---|
| 1. <i>O mbud' onge no mbañ
ongene</i> | 1 La petite fesse (i.e. le fond)
de ce petit mortier |
| 2. <i>Soko nand fo mbud' ongaa</i> | 2. Ce qu'elle ressemble à la petite fesse |
| 3. <i>No mbañ ongaa na faap o tew</i> | 3. Du petit mortier de tante paternelle |
| 4. <i>Nu mbind naa</i> | 4. A la maison ^(*) |

L'apprentissage du langage à travers les contrepèteries se prolonge naturellement par celui de langages codés et de langues secrètes qui permettent ainsi aux jeunes adolescents de pouvoir parler devant un public étranger à leur groupe sans se faire comprendre. C'est dire leur maturité pour leur entrée dans les rites de passage et le parachèvement de cette éducation par le séjour dans les bois sacrés ou les cases d'initiation.

Durant cette période essentielle de leur vie et les quelques années qui auront précédé, ils auront subi, face à des valeurs de référence, une éducation qui doit être le reflet de la droiture de leurs parents et, d'une façon générale, de la société. C'est une reproduction du modèle social valorisé dont chaque parent est comptable, de même que l'ensemble de la société. Les adages insistent ici sur le fait que la droiture du fils révèle la droiture du père et à l'inverse l'absence de droiture du fils est le signe que le père n'a pas su transmettre les valeurs de référence de la société ou ne les porte pas suffisamment en lui. De même reconnaît-on les grâces de la mère, notamment à travers les peines endurées comme gage de la réussite du fils. L'on insiste par ailleurs sur la nécessité d'inculquer cette éducation dès le départ quand l'enfant, à l'image de la jeune plante ou de l'argile trempée, est encore malléable.

C'est aussi pendant cette phase de la vie de l'enfant qu'en société sénégalaise islamisée celui-ci doit subir une formation religieuse dans les écoles coraniques. Le séjour dans les dahras des jeunes talibés est souvent bien loin de leurs parents peut s'apparenter à un véritable voyage initiatique à l'issue duquel l'on revient chez soi avec la connaissance du divin, le renforcement de la foi, une âme trempée à travers un corps martyrisé par mille souffrances, en somme un savoir-être global.

Tel est donc au moins peut-on dire le projet de la formation des talibés. L'on sait aujourd'hui les déviations que connaît ce projet, notamment au niveau des villes où les valeurs de référence se sont pour l'essentiel perdues en cours de route.

(*) Si l'on n'y prend garde, on risque de parler de la petite fesse de tante paternelle...

La situation de l'enfance s'apprécie en particulier au niveau des villes où les structures sociales, le type d'habitat, les jeux et bien d'autres éléments de référence se sont, soit abolis, soit modifiés. Les phénomènes de déviance si peu fréquents dans la société traditionnelle et ayant souvent trouvé des éléments de réponse adéquats se sont trouvés ici exacerbés. L'enfance des villes nous interpelle au coin de chaque rue et nous oblige à réfléchir à la manière dont les données positives élaborées par nos traditions pourraient être ici réinvesties positivement. Il en va du cadre de vie, de la distribution de l'espace habité qui n'aménage pas des lieux de rencontres et d'expression pour les enfants. Il en va de même des jeux pratiqués par les enfants dans la ville où nous retrouvons très peu sinon pas du tout les jeux si utiles conçus par nos sociétés et mis en oeuvre au niveau des villages. Il en va aussi de la structure de nos quartiers où la socialisation à l'échelle horizontale, soit ne s'effectue pas, soit ne répond pas à nos préoccupations de qualité. Les parents ont peur des liens tissés hors de la maison parce qu'ils ne maîtrisent pas les structures mises en oeuvre par les jeunes et qui conduisent facilement à la déviance. C'est autant de défis qui nous interpellent sur ce champ si riche de potentialités mais aussi de périls qu'est l'enfance et pour lequel il faut que nous sachions élaborer les réponses appropriées pour une société en mutation. Comme nous le dit Gabriella Mistral poétesse chilienne et prix Nobel de la Paix: "Nous commettons certes bien des erreurs, bien des fautes, mais rien n'est pire que l'abandon des enfants, cette fontaine de vie. Les choses dont nous avons besoin peuvent attendre. L'enfant, lui, ne peut se le permettre. C'est maintenant que ses os se forment, que son sang se fait, que ses sens se développent. Nous n'avons pas le droit de lui dire "demain", "aujourd'hui" est son nom".

Nous ne saurions donc attendre. Les réponses sont à concevoir dès aujourd'hui car comme nous le rappelle le proverbe poular : nous ne saurions faire notre bonheur sans les enfants. "Il n'y a pas de bonheur là où il n'y a pas d'enfants".- "*Jam alaa d'ô cukelel alaa*".